

Formation

Maintient et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif général

A l'issue de cette formation le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Condition :

Être titulaire de la formation
SST

Public :

Personnels des entreprises
privées ou publiques

Durée :

07 heures de face à face
pédagogique

Nombre de stagiaires :

04 minimum
10 maximum

Textes :

Code du travail article

R.4224-15

Contenu de formation

Le retour d'expérience :

- Présentation des actions de prévention réalisées ;
- Retour d'expérience sur les premiers secours.

Actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail :

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

La certification :

- Être présent à la totalité de la formation
- Satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité

Qualification délivrée :

- Certificat de sauveteur secouriste du travail, la validité de ce nouveau certificat est fixée à 24 mois.
- Une nouvelle carte de SST et un support de formation sont délivrés à chaque stagiaire.

Prix groupe (10 personnes) intra entreprise :

900 euros TTC*

L'entreprise mettra à disposition un espace de formation adapté.

Tarif individuel inter entreprise :

120 euros TTC*

*entreprise non assujettie à la TVA